CEBO



COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-OUEST asbi

Bulletin trimestriel N° 294 : 44e année Avril - juin 2014 Publié avec l'aide de la Commune de Ganshoren

Secrétariat CEBO Tél.: 02 893 09 91 jean.rommes@natagora.be

Editeur responsable : Jean Rommes, avenue du Cimetière 5, 1083 Bruxelles



Lettre ouverte à Madame Brigitte Grouwels, Ministre bruxelloise des Transports

En tant que citoyens responsables, nous sommes convaincus de la nécessité majeure d'améliorer la mobilité à Bruxelles notamment en développant intelligemment le RER. Cependant, nous sommes résolument opposés au projet de construction de la halte RER EXPO à Ganshoren pour laquelle nous déplorons une absence totale de concertation avec les citoyens et les communes concernées.

Les communes de Jette, Ganshoren et Berchem-Ste-Agathe se sont fermement opposées à la Halte RER EXPO et ont voté par ailleurs des motions contre ce projet.

La CEBO et Natuurpunt Brussel s'opposent également fermement à cette halte considérant son impact fortement négatif sur la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 «Vallée du Molenbeek».

Malgré l'opposition locale unanime dans ce dossier, il semble que vous persistiez dans votre intention de construire cette halte au potentiel médiocre comparée aux autres gares RER envisagées.

Notre opposition se décline en trois mots : inutile, coûteux et destructeur :

INUTILE :

- 1. La halte RER EXPO serait située à 550 m seulement de la gare RER de Jette récemment rénovée qui offre un pôle multimodal idéal avec toutes les infrastructures adéquates : parking, commerces, tram, bus avec connections directes vers l'UZ Brussel.
- 2. L'intermodalité avec le tram 9 n'est plus d'actualité. Le projet de déplacer l'arrêt "Rivieren" sous le pont de l'avenue de l'Exposition pour assurer l'intermodalité avec le futur RER a été refusé dans l'avis rendu par la commission de concertation du 01/02/13.
- 3. La distance commerciale trop réduite qui sépare la halte RER EXPO de la gare RER de Jette fait craindre la probabilité qu'aucun train ne s'y arrête.
- 4. La faible densité de population des quartiers résidentiels aux alentours de la halte atteste de son inutilité. Pas de bureaux, ni de commerces, ni d'école dans cette zone.

COUTEUX

- 1. L'investissement de l'argent public en temps de crise budgétaire dans le projet de cette halte dont la pertinence n'est pas démontrée est injustifiable d'autant qu'elle ne répond à la demande de personne.
- 2. L'investissement sera lourd prenant en compte la reconstruction d'un pont, le budget des expropriations massives de deux quartiers entiers le long de la voie ferrée sans compter l'entretien et les frais de fonctionnement hypothétique.

DESTRUCTEUR:

- 1. La halte RER EXPO est située dans la zone Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation "Vallée du Molenbeek") et va lui porter gravement préjudice.
- Impact incontestable sur la faune : l'augmentation de la pollution sonore des annonces (toutes les 3 minutes en heures de pointe) et de l'activité humaine sera préjudiciable au maintien des chauves-souris et des oiseaux parmi lesquels des espèces rares.
- Impact incontestable sur le marais de Jette : l'alimentation en eau de la réserve naturelle va être sérieusement perturbée par la construction des quais.
- 2. le projet de halte ne prévoit ni parking, ni villo ! Les quartiers environnants deviendront le lieu du parking sauvage des voitures ventouses de navetteurs potentiels.
- 3. Le projet va défigurer tout l'environnement urbain en expropriant massivement deux quartiers entiers tout le long de la voie ferrée.
- 4. La localisation de la halte va accroître l'augmentation de la criminalité dans les quartiers déjà très touchés par la problématique (en atteste l'existence du Partenariat Local de Prévention (PLP).

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'abandon catégorique du projet de la Halte RER EXPO à Ganshoren et désirons être rapidement informés de la suite réservée à cette demande.

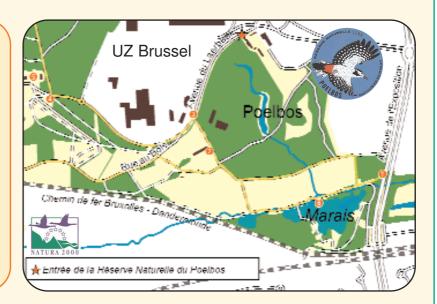
Le collectif EXPONO, Quartiers BAM & Parc Albert, CEBO, Natuurpunt Brussel

Vous pouvez marquer votre accord avec cette lettre en signant la pétition disponible sur le site www.expono.be à partir du dimanche 30 mars. Merci d'avance de votre soutien.

Visites guidées de la vallée du Molenbeek les samedis 5 avril, 3 mai et 7 juin

Découverte de deux réserves naturelles régionales : le Poelbos et le marais de Jette. Ces deux sites font partie de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 "Vallée du Molenbeek".

R.V. à 14 h
devant l'entrée de la
réserve du Poelbos,
av. du Laerbeek 110
à 1090 Jette
(face au terminus
UZ Brussel des bus
13, 14, 53).
Bottes ou bottines
indispensables.
Chiens non admis.
Guide nature:
Jean Rommes
(02/893 09 91).



D'autres activités nature ? Consultez les sites www.bruxellesnature.be www.tournesol-zonnebloem.be et www.natagora.be

Samedi 10 mai

Réunion de la Société Belge de Malacologie à 14 h (Grande salle, Rue de Genève 470b, 1030 Bruxelles). Initiation à la détermination des escargots communs de la région bruxelloise, suivie d'une excursion sur le terrain le samedi 24 mai au Poelbos (Jette).

Renseignements et inscriptions : Christiane Delongueville (christiane.delongueville@skynet.be - 0475.48.44.01) ou Jean Rommes (jean.rommes@natagora.be - 02/893 09 24).

Samedi 31 mai

Promenade consacrée aux arbres des parcs des Muses et Albert à Molenbeek-Saint-Jean. Rendezvous à 14 h à l'entrée principale du parc des Muses, avenue Brigade Piron.

Organisée par la Cellule Biodiversité (mawauters@molenbeek.irisnet.be, 02/412 37 69, 0499/58 80 15) en partenariat avec la CEBO. Guide : P. Verhaeghe et le service communal des Plantations.

Samedi 28 juin

Promenade commune de la CEBO et du Cerclke d'histoire du Comté de Jette à la découverte du parc de Wolvendael à Uccle, espace vert de 14,5 hectares.

Rendez-vous à 14 h à l'entrée du parc de Wolvendael, avenue De Fré à Uccle.

Guide: Benoît Schoonbroodt.

Actualité Hiver 2014



Zone Spéciale de Conservation Vallée du Molenbeek Région de Bruxelles-Capitale

Mise en valeur du site de la villa gallo-romaine de Jette

Entre 1968 et 1971, le Cercle d'histoire du Comté de Jette, en collaboration avec l'ex-Service National des Fouilles et sous la direction d'André Matthys, mena des fouilles archéologiques sur le site de la villa gallo-romaine de Jette. Déjà en 1859, Louis Galesloot, un pionnier de l'archéologie bruxelloise, avait repéré des traces d'une présence gallo-romaine dans les environs du Poelbos. Lors de prospections menées en 1967, des membres du "Comté de Jette" découvrirent la possible localisation de l'établissement datant du début de notre ère.

Les fouilles de 1968 à 1971 et le court sondage de 1978 mirent à jour les fondations d'une "villa rustica", une simple exploitation rurale et non une villa selon la définition actuelle. Le bâtiment principal de 15,75 x 8,75 m était précédé d'une galerie exposée au sud et qui reliait deux bâtiments d'angle. Sous le bâtiment au sud-est se trouvait une cave et sous la zone située sous la rue au Bois les pièces principales. Dans la zone située entre la rue au Bois et l'avenue du Laerbeek, s'étendait l'arrière du bâtiment principal, auquel était adossé une petite tour. Durant des travaux effectués en 2011 dans les environs du Molenbeek, une probable dépendance fut découverte.

En ce qui concerne la datation de la ferme, les plus anciennes trouvailles semblent remonter au premier siècle de notre ère. La monnaie de l'empereur Valérien trouvée dans une couche d'incendie au fond de la cave, place la destruction de la villa ou après, probablement par des envahisseurs germaniques.

Dans le cadre de l'aménagement de la Promenade Verte régionale, Bruxelles Environnement a souhaité mettre en valeur le site de la villa gallo-romaine. A cette fin, le Département du Patrimoine archéologique du Service des Monuments et des Sites, en étroite collaboration avec les Musées royaux d'Art et d'Histoire, a effectué des sondages afin de localiser exactement les fondations de la villa. Pour sa part, Bruxelles Environnement va rendre apparent le plan de situation du bâtiment principal au moyen d'un muret en pierre bleue.

Des panneaux d'information consacrés à l'historique des lieux seront placés par le Département du Patrimoine archéologique, en détaillant les trouvailles qui ont trouvé refuge dans le Musée communal du Comté de Jette à l'ancienne demeure abbatiale de Dieleghem.

D'après un article de Stephan VAN BELLINGEN paru dans SILENUS n° 71 (janvier-mars 2014), bulletin d'information du Comté de Jette.

Lors des fouilles effectuées entre 1968 et 1971 par les membres du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du Comté de Jette et de la Région, une applique en bronze de 4,5 cm représentant un buste de Silène (divinité mythologique) fut découverte dans la couche d'incendie recouvrant le sol de la cave. Elle est devenue l'emblème de cette association et le titre de leur bulletin d'information trimestriel.



Vous souhaitez recevoir ce bulletin en couleurs sous forme électronique? Rien de plus simple : envoyez un e-mail en mentionnant "OK bulletin" à l'adresse suivante : jean.rommes@natagora.be

Chronique naturaliste Hiver 2014



Ornithiologie Vallée du Molenbeek Ganshoren, Koekelberg

Les pèlerins de la Basilique

En 2004, dernière année du recensement effectué dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Bruxelles par Aves, Michel Janssens, membre jettois de la CEBO, notait avec assiduité le déroulement de la nidification du faucon pèlerin à la cathédrale des Saints Michel et Gudule, une première pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Dix ans plus tard, plusieurs observateurs suivent de très près la possible installation de ce prestigieux rapace à la Basilique du Sacré-Coeur.

Signalé occasionnellement dès 2012, cet oiseau de proie y était renseigné régulièrement depuis septembre 2013 par Benoît Forget sur le site www.observations.be.

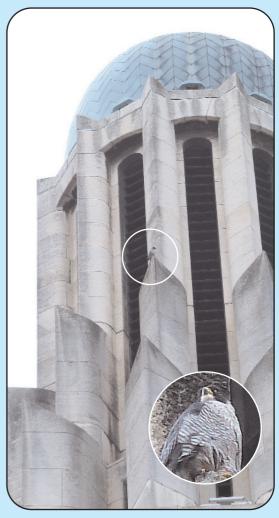
Depuis lors, d'autres ornithologues ont eu le plaisir de le voir évoluer autour de cet édifice religieux ou posé à différents endroits du bâtiment. L'espoir de compter un nouveau lieu de reproduction dans la Région de Bruxelles-Capitale devient ainsi bien réel. Pour connaître la suite de la saga, rendez-vous dans le prochain bulletin de la CEBO ou sur www.observations.be!

Pour plus de renseignements sur les autres couples nicheurs de la capitale, en particulier celui de la cathédrale, on peut consulter le site www.fauconspourtous.be géré par l'Institut royal des Sciences Naturelles. Il permet de faire découvrir en direct et en détails le spectacle de l'éclosion, de la croissance et finalement de l'envol des

fauconneaux grâce à un système de caméras dont les images sont retransmises en streaming. Par ailleurs, un blog permet d'en savoir plus sur l'histoire naturelle du faucon pèlerin.

Un poste d'observation sera installé en avril et mai sur le parvis de la cathédrale! Des ornithologues vous y attendent avec un puissant télescope.

Depuis le début de cette année, des faucons pèlerins ont été aussi mentionnés à Anderlecht, Etterbeek, Ixelles, Laeken, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe St-Lambert et Woluwe-St-Pierre.



Bernard de Cuyper



Magalie Tomas Millan

Chronique naturaliste Hiver 2014



Ornithologie Vallée du Molenbeek Ganshoren. Jette

Corbeautière 2014

Découverte en 2011, la colonie (ou "corbeautière") de corbeaux freux du domaine de Rivieren à Ganshoren, une des seules à Bruxelles, a repris ses activités. Les couples reviennent fidèlement aux mêmes arbres, aux mêmes nids, semble-t-il, si ceux-ci n'ont pas été jetés à bas par les intempéries. Qu'il s'agisse de réparer ou de recharger l'ancienne construction, ou de bâtir à neuf à l'endroit choisi par le mâle, les deux sexes sont occupés; la femelle arrange en général les matériaux que son compagnon apporte : des branchettes qu'il casse sur les arbres ou qu'il enlève à d'autres nids, mais qu'il ne ramasse pas au sol. Le pillage des nids non défendus étant de coutume, un des deux stationne constamment sur la plateforme. Assez semblable à celle de la corneille noire, l'aire du freux est cependant moins solidement édifiée et devient avec les années une masse volumineuse de ramilles; la garniture contient de l'herbe sèche, de la paille, des feuilles mortes, des racines, de la mousse, etc.



Si le pic épeiche n'est pas avare de ses apparitions, le pic vert est nettement plus discret. Cette femelle (pas de tache rouge à la moustache) s'est laissée surprendre au Poelbos le 10 mars.





Photos : Magalie Tomas Millar

Observée au Scheutbos en automne dernier (voir CEBO n° 293), la **grande aigrette** a rendu visite aux marais de Ganshoren en mars : deux exemplaires mentionnés le 9 et un le 11 (photographié sur fond d'immeuble-tour).



Chronique naturaliste Hiver 2014



Batraciens Vallée du Molenbeek Ganshoren. Jette

Balades nocturnes

Nos 5 espèces de batraciens ont répondu présentes à l'appel de la migration prénuptiale : crapaud commun, grenouille rousse, tritons alpestre, ponctué et palmé (photos de haut en bas et de droite à gauche).

Dès le 15 février, le premier crapaud a été aperçu mais c'est surtout à partir du 7 mars que le gros du peloton s'est manifesté (plus de 1500 exemplaires dénombrés).

La première grenouille rousse a été notée le 18 février mais il a fallu attendre le 16 mars pour comptabiliser un nombre un peu important : quelques dizaines d'exemplaires ce jour là.

3 tritons alpestres, 5 tritons palmés et 1 triton ponctué ont également été recensés.

Précocité

Au niveau de la Belgique, les conditions climatiques sont responsables de la précocité de l'apparition des crapauds communs, nettement perceptible par rapport à l'année précédente : 433 observations en février 2014 au lieu de 4 en février 2013 et 1409 observations du 1er au 21 mars 2014 par rapport aux 615 observations de mars 2013!

Même phénomène pour la grenouille rousse : 178 observations en février 2014 au lieu de 15 en février 2013 et 891 observations du 1er au 21 mars 2014 pour 394 en mars 2013.

Pour les tritons, c'est en février que s'est marquée la différence : 109 observations de triton alpestre cette année pour 10 en 2013, 189 observations de triton ponctué en 2014 pour 8 en 2013 et 36 observations de triton palmé, en 2014 pour 5 en 2013.

















Envie d'en savoir plus ? Consultez les sites internet http://bru.observations.be et http://brusselsbirding.forumotion.com Merci à Gauthier Chapelle, Bernard de Cuyper, Michel Janssens, Philippe Nolf, Magalie Tomas Millan, Thibault Voglaire

Programme d'activités des Amis du Scheutbos www.scheutbos.be

Jean Leveque - 0496/53.07.68 - leveque.jean@hotmail.com

Attention : pas de connexion internet pendant les vacances de Pâques

Zondag 27 april, 10 u : Vogels

Met Martine Wauters zal u niet alleen de rijke diversiteit aan vogels ontdekken (eind april zijn de meeste "zomergasten" aanwezig), maar ook hoe ze leven en de interacties die bestaan met de diverse biotopen van het Scheutbos en hoe u ook vogels kan helpen.

Afspreekplaats : einde Scheutbosch**straat** ter hoogte Chalet Parkwachters; terminus bus 86 of bushalte 49 Edmond Machtenslaan.

Dimanche 4 mai, 6 h et 10 h :

Visite guidée thématique : chant des oiseaux

A une heure aussi matinale, il n'y a que les oiseaux pour penser à chanter. R-V à la cabane des gardiens du Parc, au bout de la RUE du Scheutbos (PAS l'avenue). La rue donne sur le bd Mettewie, en face du bd Machtens. Bus 86 (arrêt et terminus Machtens) et 49. Fin vers 8 h 30 pour la première promenade, vers 12 h 30 pour la deuxième. Vous inscrire chez Jean pour le café et le croissant de 7 h 30, offerts par les Amis du Scheutbos (cela ne risque pas de les ruiner, d'autant plus que vous allez être moralement obligés de payer votre cotisation). Devinez qui guide ?

Dimanche 11 mai, 10 h : Visite guidée thématique : les araignées

Même lieu de R-V. Guide: Brigitte Segers. Non, on ne vous invitera pas à les manipuler : vous pouvez donc venir sans crainte. 150 espèces d'araignées ont été identifiées au Scheutbos : venez en découvrir quelques-unes avec nous.

Dimanche 25 mai : élections

Les candidats de votre choix soutiennent-ils activement la nature en ville?

Zondag 25 mei, 14 u : Bloeiende heesters

We zullen, onder begeleiding van Erik Meerschaut, vooral aandacht hebben voor de heesters die in het midden van de lente nog in bloei staan: meidoorn, kardinaalsmuts, hulst, okkernoot, robinia, hondsroos... Zelfde afspreekplaats.

Contact: Erik Meerschaut (02/466 89 99, erik.meerschaut@edpnet.be)



Dimanche 15 juin, 10 h :

Visite guidée thématique : la nature par l'odorat et le toucher

Même lieu de R-V. Vous serez étonnés de ce que l'on peut découvrir par ces deux sens, en froissant des feuilles et en caressant des troncs (d'arbres). Nous laisserons cependant les guêpes tranquilles. Promenade également ouverte aux bien-voyants.

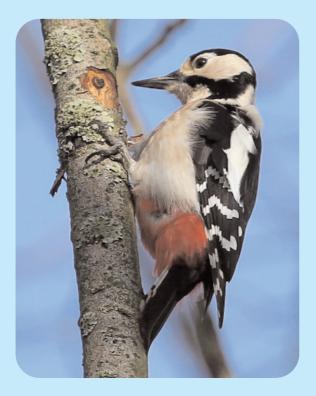
Zondag 22 juni, 10 u : Tussen koeien en Gallowayrunderen

Walter De Decker zal tijdens de wandeling tonen hoe een stort van bijna 10 ha uit de jaren '80, kon uitgroeien tot een waardevolle ecologische zone van meer dan 50 ha, waar nu Gallowayrunderen grazen. Zelfde afspreekplaats.

Contact: Walter De Decker (walterdedecker@telenet.be - 0472/85 98 57).

Oiseaux du Scheutbos : hiver 2014

Magalie Tomas Millan (<u>www.lesphotosdemag.be</u>)



Pic épeiche - Grote bonte specht



Chardonneret élégant - Distelvink



Mésange à longue queue - Staartmees



Mésange bleue - Pimpelmees

Plan Régional de Développement Durable (PRDD)

La Région de Bruxelles-Capitale a soumis à enquête publique juqu'au 28 février son projet de PRDD. Le PRDD est au sommet de la pyramide des plans régionaux d'aménagement du territoire : sous lui se déclinent le PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) et les PPAS (Plans Particuliers d'Affectation du Sol, relatifs à des quartiers). Le comité des Amis du Scheutbos a fait les remarques ci-dessous, et a été suivi en cela par la Commune de Molenbeek.

L'annexe 4 montre un itinéraire RER-vélo qui traverse le Scheutbos d'est en ouest. Ceci fragmenterait la grande prairie et serait proche de la lisière du bois nord. Ces deux endroits non perturbés par la proximité de l'homme sont le refuge des espèces animales les plus farouches (lièvre, grande aigrette, grues en halte migratoire...).

La présence d'une piste cyclable ne fournirait plus pour ces espèces les distances de sécurité suffisantes et entraînerait leur disparition du site. Ce projet est donc en contradiction avec la stratégie 3 (protection de la biodiversité), où il s'agit "de lutter contre la fragmentation des espaces verts" et "d'améliorer leurs qualités intrinsèques". Il y a des variantes possibles, qui impliquent un contournement du Scheutbos.

Autre observation : sur la carte du patrimoine remarquable, le Scheutbos devrait être représenté en "ensemble classé" et non pas seulement en ZICHEE qui passe sous silence graphique la haute valeur biologique du site (2165 espèces identifiées à ce jour).

Suivi de la demande de classement Scheutbos 2

Dossier transmis par les Monuments et Sites au Gouvernement bruxellois le 21 novembre. Le COBAT impose un délai de 30 jours au Gouvernement pour prise d'acte, mais ce délai n'a pas valeur d'ordre.

Interpellation par Mme Annemie Maes (Groen) à la Commission d'Aménagement du Territoire du 22 janvier (http://weblex.irisnet.be/data/crb/biq/2013-14/00036/images.pdf)

Interpellation par Mr Christian Magerus (PS) à la Commission Environnement du 11 février (http://weblex.irisnet.be/data/crb/biq/2013-14/00045/images.pdf)

Rencontre de Mr Didier Gosuin (FDF) le 24 février pour répondre à sa demande d'information.

E-mail adressé le 28 février à Mr Rudi Vervoort pour lui offrir l'aide des Amis du Scheutbos pour l'étude du dossier.

Reçu le 5 mars notification de la décision du 30 janvier du Gouvernement de prendre acte de notre demande ; en pratique, cela signifie que le Ministre-Président entame la consultation de la Commission Royale des Monuments et Sites, du collège de Molenbeek et de l'IBGE.

26 mars: R-V avec Mme Pascale Ingelaere, du cabinet de Mr Rudi Vervoort.

Plan Nature

La Région de Bruxelles-Capitale soumet son projet de Plan Nature à enquête publique jusqu'au 15 avril (voir **www.bruxellesenvironnement.be**). Globalement, c'est un très bon Plan, mais qui comporte peu d'éléments concrets qui nous rassureraient sur ses chances de déploiement. Nous enverrons nos commentaires début avril, avec quelques suggestions concrètes.

Le renard roux

Tout le monde connait ce canidé (ensemble des chiens, loups et autres... renards). De couleur brune à rousse avec le poitrail blanc, la queue longue et épaisse, le museau fin, les oreilles dressées, le corps long monté sur des pattes courtes. Sa réputation transparait dans les contes de notre enfance: malin, chapardeur, insaisissable, prudent, finaud, il est l'animal de toutes les ruses. Et pourtant, il ne doit sa survie que parce qu'il est prolifique et opportuniste. Parce qu'il n'a pas la vie facile, notre goupil (nom qu'il porta durant des siècles et issu du galloromain; déformation de vulpes en latin- gulpes-gulpis-goupil). L'espérance de vie d'un adulte est de 3 à 5 ans dans la nature, alors qu'elle est de 14 ans en captivité ; 80 % des renardeaux meurent dans leur première année. Carnassier de taille moyenne, il a du survivre à la prédation des grands carnivores (loup et lynx) avant que l'homme n'élimine ces derniers et s'érige en grand protecteur des poulaillers. Survivre à la chasse intensive aussi, en tant que "nuisible" et pour son beau pelage. Puis dans les années 1960 en Europe occidentale s'étend la rage vulpine. En provenance de Pologne, la maladie se servit de notre sujet aventureux comme vecteur de son développement. Il faudra attendre les années 1990 pour que les instances politiques de France, d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique sous l'impulsion de la Suisse organisent des campagnes de vaccination concertées pour que la maladie disparaisse de nos régions (la



lagalle Iomas Millan

chasse, le piégeage et le gazage des terriers sont restés sans effets sur la maladie et les populations de renards; par contre, les blaireaux, qui partagent leurs terriers avec les renards et sont, eux, des animaux purement nocturnes, ont failli disparaître puisque le gazage s'effectuait de jour...). Au risque de diminuer le capital de sympathie dont jouit aujourd'hui le renard, nous devons signaler qu'il est aussi vecteur du ténia du renard (*Echinococcus multilocularis*); le contact avec des fruits souillés par l'urine ou les excréments du renard peut transmettre l'infection à l'homme : le foie est attaqué et l'infection peut aller jusqu'à la mort de l'individu touché (songez-y avant de cueillir des mûres tout près du sol...).

Très prolifique

La femelle porte quatre à six petits chaque année (parfois plus si les conditions le permettent mais il a été constaté que la fécondité diminuait en cas de surpopulation, si bien que l'on peut parler d'autorégulation). Le renard passera le printemps et l'été en couple, la femelle n'est féconde que quelques jours en février (ou mars) et mettra bas 52 jours après la saillie. Elle s'occupe seule des petits durant l'allaitement (9 semaines) mais durant cette période, le mâle nourrit toute la famille en déposant les repas à proximité du terrier dans lequel il n'est pas admis! En automne, les petits partiront en quête de nouveaux territoires et atteindront leur maturité sexuelle le même hiver (à 10 mois). L'éclatement de la cellule familiale en automne explique la grande mobilité de la population (et des maladies que l'animal transporte).

Très opportuniste

Ce mammifère qualifié de carnivore se nourrit bien sûr de micromammifères tels que lapins, souris et campagnols (en ce sens, il est très utile à leur régulation), mais il est en fait omnivore : il complètera volontiers son régime alimentaire de limaces, vers de terre, insectes rampants, animaux morts, mais aussi de fruits, champignons, légumes et, pour faire bonne mesure, de déchets chapardés dans les poubelles. Bien sûr, les propriétaires de poulaillers savent qu'il faut se prémunir de sa gourmandise, mais en ville, c'est une (pré)occupation mineure. Il chasse seul, essentiellement à l'affût, a une vue plutôt médiocre mais un odorat très fin et une ouïe particulièrement sensible. Comme le chat, il pratique le mulotage : approche lente et silencieuse, puis un bond en l'air pour retomber sur sa proie. Le renard est un animal territorial qui marque son territoire olfactivement (urine) et visuellement (crottes qu'il expose bien en évidence au regard de ses congénères - et des naturalistes...).

J.P.

Petit rappel de cotisation

Merci à tous ceux qui ont déjà payé leur cotisation 2014. Merci à tous ceux qui vont le faire incessamment.

- membre Amis du Scheutbos : 5 € minimum (mais une moyenne de 10 € est nécessaire pour couvrir à peine nos frais...) à virer au compte bancaire BE25 0015 4260 8982 des "Amis du Scheutbos" à 1082 Bruxelles.
- membre CEBO : 5 € minimum au compte bancaire BE69 3101 4929 1978 de la CEBO à 1083 Bruxelles.

NB : vous choisissez "CEBO" ou "Amis du Scheutbos" suivant que vous êtes préférentiellement intéressé par les activités dans la vallée du Molenbeek ou au Scheutbos; les avantages sont identiques : revue CEBO commune aux deux associations).

• Si vous souhaitez recevoir en complément le magazine de Natagora, 36 pages richement illustrées et consacrées à notre patrimoine naturel, ainsi que l'agenda des activités naturalistes à Bruxelles et en Wallonie, vous pouvez **devenir membre commun CEB0+Natagora**, en versant 24 € au compte bancaire BE69 3101 4929 1978 de la CEBO à 1083 Bruxelles.